

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	B U I C K	Skylark modèle 4XC69 (6 places)	CH 0330 46

Constructeur	BUICK MOTOR DIVISION of G. M. C. Flint (USA)
Identification	"Skylark 4XC69" et "CH 0330 46" sur la plaquette du constructeur "4C69Y.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	" Y " à droite, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	4C69Y.. / 4XC69

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	P O N T I A C Type V8-301 2bbl(Y)
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	Construction	V Temps 4
Transmission	boîte automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière	Refroidiss.	eau Nombre cylindr. 8
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues	Alésage	101,60 Course 76,20
Frein auxiliaire	AV= soupape de dosage AR= limiteur mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	4940 CV-impôt 25,16
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	135 SAE-net à/min 4000
Ralentisseur	-	Bruit	77 dB/A à 1/min 4000
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée	Silencieux	1 = 460 x 270 x 115 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 *
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	4	avant	935
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **)	Indic. vit. km/h	760
Cale	-	Retroviseur	130
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.	Charge utile	290
		Poids total	1065
		Garantie fabr.	1050
		Dimens. pneus	ER 78 - 14
		Ply / bar	R / 2,0
		Charge pour V max	1180
			1270
			varie selon la marque, minimum 162 km/h
Nombre de places	t 6 av 3 centre ar 3	Garantie poids remorqueable avec frein	1587
Dimensions	int. ext.	Garantie poids remorqueable sans frein	454
Longueur	5084	Empattements	2819
Largeur	1847	Voie	av 1560 ar 1500
Hauteur	1410	Voies	av ar
Porte à faux	lat. av 937 ar 1328	Braquage	g 12000 d 11900
		Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorqueable testé	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	162 km/h
		Vitesse maximale testée	- km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement	§)	HCR	(E)		
Feux de route		HCR	(E)		
Feux de croisement		SAE IP P2	(2) A 75 GUIDE 4X		
Feux de position		SAE A	(2) IR (2) S (4) T AP 2 75 GUIDE 4X		
Feux rouges		SAE A	(2) IR (2) S (4) T AP 2 75 GUIDE 4X		
Feux stop		SAE A	(2) IR (2) S (4) T AP 2 75 GUIDE 4X		
Climoteurs	av	voir f. position	AV	ar	voir feux rouges
Catadioptrés	av		AV + AR	ar	SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av		AR	ar	
Feux complément.					
Eclairage plaque		1/ au centre, sur couvercle du coffre			
Essuie-glace		2/ balais avec/sans lave-glace			
Avertisseurs		DELCO REMY A + F			
		ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	BUICK Skylark		
Homologation N°	CH 0330.46		
Carrosserie	Limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1695	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,16
Poids total	2152	Cylindrée	4940

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gax : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCS, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus :

FR 78 - 14	AV	1160 (1,7)	AR	1270 (2,0)	V-max. varie selon la marque, minimum 162 km/h
E 78 - 14 4 FR		1180 (2,0)		1270 (2,2)	162 km/h
185 SR 14		1090 (2,1)		1130 (2,2)	180 km/h
195 SR 14		1100 (1,9)		1150 (2,0)	180 km/h
205/70 SR 14		1110 (2,0)		1160 (2,1)	180 km/h
215/70 SR 14		1080 (1,8)		1130 (1,9)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les clignoteurs d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- le tuyau d'échappement est mené droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- feux AR à 3 compartiments, feux rouges/stop/clignoteurs AR doivent être branchés de telle manière, que les 2 compartiments extérieurs contiennent les 3 feux et celui de l'intérieur seulement le feu rouge;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:
(102) - Charge utile de la galerie, max. 90 kg.

(14) Lieu et date de l'homologation
Studen, 29.11.76